

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

T A R I F

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"> • 1 à 12 pages..... 200 F • 16 à 28 pages 600 F • 32 à 44 pages 1000 F • 48 à 60 pages 1500 F • Plus de 60 pages 2 000 F 	<ul style="list-style-type: none"> • TOGO..... 20 000 F • AFRIQUE..... 28 000 F • HORS AFRIQUE 40 000 F 	<ul style="list-style-type: none"> • Récépissé de déclaration d'associations .. 10 000 F • Avis de perte de titre foncier (1^{er} et 2^e insertions) 10 000 F • Avis d'immatriculation 10 000 F • Certification du JO 500 F

NB. Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.
 Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél : (228) 221-37-18/221-61-07/08 Fax (228) 222-14-89 - BP 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 221 - 27 - 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

Avis, Communications et Annonces

- Récépissés de déclaration d'Associations, de Coopératives et de syndicats..... 1
- Avis de Perte de Titres fonciers..... 5

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique.

RECEPISSES DE DECLARATION D'ASSOCIATIONS, DE COOPERATIVES ET DE SYNDICATS

N° 0101 / MATD - SG - DAPOC - DOCA du 10 février 2006

Dénomination : ASSOCIATION LES AMIS DES PAUVRES (A.A.P.)

Siège : Lomé - Togo

But : - L'Association a pour but d'aider les masses rurales à améliorer leurs conditions de vie pour un épanouissement socio-économique et culturel durable.

Lomé, le 10 février 2006

Le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation

FOLI-BAZI Katari

N° 0107 / MATD - SG - DAPOC - DOCA du 10 février 2006

Dénomination : PROMO SECOURS AU VOYAGEURS (P. S. V.)

Siège : Lomé - Togo

But : L'Association a pour but de porter secours et assistance aux voyageurs victimes des accidents de la route.

Lomé, le 10 février 2006

Le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation

FOLI-BAZI Katari

N° 0110 / MATD - SG - DAPOC - DOCA du 13 février 2006

Dénomination : RESEAU D'APPUI A LA DECENTRALISATION ET AU DEVELOPPEMENT LOCAL (R.A.D.DE.L.)

Siège : Lomé - Togo

But : - L'Association a pour but de contribuer à promouvoir et à appuyer la décentralisation et le développement des collectivités territoriales.

Lomé, le 13 février 2006

Le ministre de l'Administration territoriale
et de la Décentralisation

FOLI-BAZI Katari

N° 0112 /MATD - SG - DAPOC - DOCA du 13 février 2006

**Dénomination : ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES DE
L'ENVIRONNEMENT ET DE LA POPULATION-TOGO
(A.G.E.P. - TOGO)**

Siège : Kpalimé (P/Kloto) - Togo

But : - L'Association a pour but de promouvoir au sein des populations le développement durable à travers les séances de sensibilisation, d'information, d'éducation et de causeries.

Lomé, le 13 février 2006

Le ministre de l'Administration territoriale
et de la Décentralisation

FOLI-BAZI Katari

N° 0119 /MATD - SG - DAPOC - DOCA du 16 Février 2006

**Dénomination : PROGRAMME POUR LA QUALITE DE
VIE DE LA FEMME ET DE LA JEUNE FILLE
(PROGRAMME - QUA.V.I.F.F.)**

Siège : Lomé - Togo

But : - L'Association vise l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la jeune fille en milieu rural.

Lomé, le 16 février 2006

Le ministre de l'Administration territoriale
et de la Décentralisation

FOLI-BAZI Katari

N° 0144 /MATD - SG - DAPOC - DOCA du 24 février 2006

**Dénomination : ASSOCIATION POUR LA SURVIE DES
ENFANTS DEMUNIS ET ORPHELINS (A.S.S.E.D.O.)**

Siège : Notsè (P/Haho) - Togo

But : - L'Association a pour but d'améliorer les conditions de vie des enfants démunis et orphelins.

Lomé, le 24 février 2006

Le ministre de l'Administration territoriale
et de la Décentralisation

FOLI-BAZI Katari

N° 0165 /MATD - SG - DAPOC - DOCA du 06 mars 2006

**Dénomination : UNION DES TRANSPORTEURS DE
GRAVIERS ET SABLES (U.T.GRAS.)**

Siège : Togblékopé (P/Golfe) - Togo

Buts : - Lutter contre le transport et l'exploitation anarchique du gravier et du sable, respecter le tarif officiel du cubage ;
- Lutter contre la pollution de l'environnement exploité ;
- Défendre les intérêts économiques et sociaux de tous les membres ;
- Assurer une meilleure condition sociale à ses membres.

Lomé, le 06 mars 2006

Le ministre de l'Administration territoriale
et de la Décentralisation

FOLI-BAZI Katari

N° 0167 /MATD - SG - DAPOC - DOCA du 06 Mars 2006

**Dénomination : SOLIDARITE POUR L'ASSURANCE
MUTUELLE (S. A. M.)**

Siège : Lomé - Togo

But : - La SAM a pour but de promouvoir la création des mutuelles d'assurance et de renforcer leurs capacités techniques et financière.

Lomé, le 06 mars 2006

Le ministre de l'Administration territoriale
et de la Décentralisation

FOLI-BAZI Katari

N° 0168 /MATD - SG - DAPOC - DOCA du 06 mars 2006

**Dénomination : COOPERATIVE DE COMMERCIALISATION
DES PRODUITS AGRICOLES DU TOGO (CO.P.A.T.)**

Siège : Lomé - Togo

But : - La Coopérative a pour but de commercialiser les produits agricoles, de renforcer les capacités techniques et financières des membres et de favoriser la solidarité et la coopération des membres.

Lomé, le 06 mars 2006

Le ministre de l'Administration territoriale
et de la Décentralisation

FOLI-BAZI Katari

N° 0169 /MATD-SG-DAPOC-DOCA du 06 mars 2006

Dénomination : CENTRE DE RECHERCHE DE SOLUTIONS
AU DEVELOPPEMENT-TOGO (C.R.S.D.-TOGO)

Siège : Lomé-Togo

But : - L'Association a pour but d'œuvrer pour le mieux-être socio-économique et culturel des communautés de base dans l'optique d'un développement intégral, participatif et humain durable.

Lomé, le 06 mars 2006

Le ministre de l'Administration territoriale
et de la Décentralisation

FOLI-BAZI Katari

N° 0184 /MATD-SG-DAPOC-DOCA du 10 mars 2006

Dénomination : UNION DES CONDUCTEURS DU TOGO
(UNI.CO.T.)

Siège : Lomé-Togo

But : - L'UNI.CO.T. a pour but de préserver les libertés collectives des conducteurs dans un système des transports routiers.

Lomé, le 10 mars 2006

Le ministre de l'Administration territoriale
et de la Décentralisation

FOLI-BAZI Katari

N° 0185 /MATD-SG-DAPOC-DOCA du 10 mars 2006

Dénomination : VINNY PRODUCTION

Siège : Kara (P/Kozah) - Togo

But : - L'Association a pour but d'œuvrer pour un développement humain durable et participatif des populations à la base par la lutte contre les IST/VIH/SIDA, la drogue et le paludisme.

Lomé, le 10 mars 2006

Le ministre de l'Administration territoriale
et de la Décentralisation

FOLI-BAZI Katari

N° 0186 /MATD-SG-DAPOC-DOCA du 10 mars 2006

Dénomination : ASSOCIATION DES FEMMES AFRICAINES
POUR LA RECHERCHE ET LE DEVELOPPEMENT
(A.F.A.R.D.)

Siège : Lomé-Togo

Buts : - Promouvoir le développement au service de la conscience politique ainsi que l'épanouissement des populations africaines aux plans économique, social, culturel et psychologique ;

- Faire prendre conscience aux gouvernements, aux pouvoirs publics et aux centres de recherche de la nécessité de décoloniser la recherche et de se pencher sur la question des relations entre les sexes.

Lomé, le 10 mars 2006

Le ministre de l'Administration territoriale
et de la Décentralisation

FOLI-BAZI Katari

N° 0198 /MATD-SG-DAPOC-DOCA du 13 mars 2006

Dénomination : FAIRE RECULER LES EPIDEMIES ET
CATASTROPHES NATURELLES (F.R.E.P.L.-C.N.)

Siège : Dapaong (P/Tône) - Togo

But : - L'Association a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de santé préventive des populations et de leur porter assistance en cas de catastrophes naturelles.

Lomé, le 13 mars 2006

Le ministre de l'Administration territoriale
et de la Décentralisation

FOLI-BAZI Katari

N° 0209 /MATD – SG – DAPOC – DOCA du 15 mars 2006

Dénomination : ASSOCIATION D'APPUI AUX POPULATIONS POUR LE DEVELOPPEMENT (2A.P.D.)

Siège : Sokodé (P/Tchaoudjo) – Togo

But : - L'Association a pour but de contribuer au développement socio-économique des communautés de base en accordant une importance à leur responsabilité et participation aux différentes actions.

Lomé, le 15 mars 2006

Le ministre de l'Administration territoriale
et de la Décentralisation

FOLI – BAZI Katari

N° 0210 /MATD – DAPOC – DOCA du 15 mars 2006

Dénomination : POIESIS

Siège : Lomé-Togo

But : - L'Association a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Lomé, le 15 mars 2006

Le ministre de l'Administration territoriale
et de la Décentralisation

FOLI – BAZI Katari

N° 0216 /MATD – SG – DAPOC – DOCA du 16 mars 2006

Dénomination : FEMME POUR LA PROMOTION DE LA JEUNE FILLE DESHERITEE ET VULNERABLE (F.P.J.F.D.V.)

Siège : Sokodé (P/Tchaoudjo) – Togo

But : - L'Association a pour but de lutter pour assurer le bien-être de l'enfant en général et celui de la jeune fille en particulier.

Lomé, le 16 mars 2006

Le ministre de l'Administration territoriale
et de la Décentralisation

FOLI – BAZI Katari

N° 0217 /MATD – SG – DAPOC – DOCA du 16 mars 2006

Dénomination : SEUL DEMAIN COMPTE

Siège : Badou (P/Wawa) – Togo

But : - L'Organisation a pour but de promouvoir le bien-être socio-économique et culturel des populations à la base dans l'optique d'un développement humain durable, intégral et participatif.

Lomé, le 16 mars 2006

Le ministre de l'Administration territoriale
et de la Décentralisation

FOLI – BAZI Katari

N° 0218 /MATD – SG – DAPOC – DOCA du 16 mars 2006

Dénomination : ASSOCIATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ORGANISATIONS DE BASE (A. R. C. O. B.)

Siège : Lomé – Togo

But : - L'Association a pour but de contribuer à la mobilisation des ressources humaines, financières et matérielles locales disponibles et solliciter l'appui des partenaires en développement afin de contribuer aux côtés du Gouvernement à lutter pour l'atténuation de la pauvreté et assurer un développement durable des communautés de base au Togo.

Lomé, le 16 mars 2006

Le ministre de l'Administration territoriale
et de la Décentralisation

FOLI – BAZI Katari

N° 0220 /MATD – SG – DAPOC – DOCA du 16 mars 2006

Dénomination : AMICALE ESPERANCE BENIE (AM. E. B.)

Siège : Kara (P/Kozah) – Togo

But : - L'Amicale a pour but de consolider les liens fraternels entre les hommes.

Lomé, le 16 mars 2006

Le ministre de l'Administration territoriale
et de la Décentralisation

FOLI – BAZI Katari

N° 0232/MATD-SG-DAPOC-DOCA du 17 mars 2006

Dénomination : UNIVERS DE SOLIDARITE ET DE DEVELOPPEMENT (UNI. SOL.D.)

Siège : Kpalimé (P/Kloto)-Togo

But : - L'Association a pour but de lutter contre la pauvreté en améliorant le niveau de vie de la population.

Lomé, le 17 mars 2006

Le ministre de l'Administration territoriale
et de la Décentralisation

FOLI-BAZI Katari

N° 0234/MATD-SG-DAPOC-DOCA du 17 mars 2006

Dénomination : MINISTERE ROYAUME DE DIEU

Siège : Lomé-Togo

Buts : - Prêcher la bonne nouvelle à toutes les nations et former des disciples ;

- Enseigner la parole de Dieu pour l'édification de la foi des fidèles.

Lomé, le 17 mars 2006

Le ministre de l'Administration territoriale
et de la Décentralisation

FOLI-BAZI Katari

N° 0240/MATD-SG-DAPOC-DOCA du 20 mars 2006

Dénomination : AMICALE DES JEUNES DE KPATAYOU
(A. J. K.)

Siège : Lomé-Togo

But : - L'Association a pour but de renforcer la solidarité des jeunes de Kpatayou.

Lomé, le 20 mars 2006

Le ministre de l'Administration territoriale
et de la Décentralisation

FOLI-BAZI Katari

AVIS DE PERTE DE TITRES FONCIERS

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre foncier n° 602 inséré au Livre foncier du cercle de Lomé Volume III, F° 200 appartenant aux Consorts QUAKOU (Dakpo DUSSEY).

(Pour première insertion)

Avis est donné au public de la perte de la copie de Titre foncier n° 6033 inséré au Livre foncier de la République togolaise, Volume XXXI, Folio 101, appartenant à Monsieur Ganiou OYEOSSE, né le 25/11/1939 à Bafilo (Assoli), retraité demeurant à Lomé, Tél. : 913 86 93.

(Pour première insertion)

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre foncier N° 20353 RT, Volume 103, Folio 13, appartenant à Mme DOH Akouavi Nini, commerçante demeurant à Lomé.

(Pour deuxième insertion)

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre foncier n° 126 inséré au Livre foncier du territoire du Togo, Volume I, Folio 126, appartenant à Monsieur Albert DOH.

(Pour deuxième insertion)

Avis est donné au public de la perte de la copie de Titre foncier n° 16304, Volume LXXXII, Folio 152 inséré au Livre foncier de la République togolaise, appartenant à Monsieur JOHNSON Benyi Kwaovi et Mme MENSAH Kayi Fafadji, épouse JOHNSON demeurant tous à Lomé.

(Pour deuxième insertion)

Avis est donné au public de la perte de la copie de Titre foncier n° 107, inséré au Livre foncier du cercle de Lomé, Volume 1, Folio 107, au nom de feu MIHESO Gottfried Kwashie, employé de commerce S/C ADANNOU-FOLLEY Akouété, Cel. : 906 36 71.

(Pour deuxième insertion)

Avis est donné au public de la perte de la copie de Titre foncier n° 29511 inséré au Livre foncier de la République togolaise, Volume 149, Folio 15, au nom de AGBAGLI Francis Ayao Edoh, commerçant demeurant à Totsi S/C ADANNOU-FOLLEY Akouété, demeurant à Lomé, Tél. : 221 56 86, cel : 906 36 71.

(Pour deuxième insertion)

Avis est donné au public de la perte de la copie de Titre foncier n° 6460 RT, Volume XXXIII, Folio 126, appartenant à M. FIATY Emmanuel, commis au crédit du Togo, demeurant à Lomé.

(Pour deuxième insertion)

